

EDDE: DE KISSINGER A BAKER, UNE MEME POLITIQUE...

Dans une déclaration à la presse, le député Raymond Eddé, en exil à Paris, a notamment accusé les Etats-Unis de continuer à appliquer la même politique suivie par l'ancien secrétaire d'Etat, Henri Kissinger.

Le «Amid» a affirmé à ce sujet:

En 1973, après la guerre du Yom Kippour, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, inaugurerait la «politique des petits pas» pour régler les problèmes du Proche-Orient.

La résolution 338, adoptée alors par le Conseil de Sécurité de l'ONU, demandait aux parties en cause (Egypte, Syrie, Israël) de commencer immédiatement, après le cessez-le-feu, l'application de la résolution 242 (1967) qui stipule «le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés...».

Jusqu'à ce jour, les parties concernées — le Liban n'en n'est pas — n'ont pu se mettre d'accord sur le sens des termes employés.

Selon, le texte anglais, il s'agirait de l'évacuation, par l'armée israélienne, «de» territoires occupés, («from territories occupied») donc pas nécessairement de «tous» les territoires. Le texte français, au contraire, signifierait «les» territoires occupés, donc «tous» les territoires, c'est ce qu'exigent les Etats arabes.

Tout le problème arabo-israélien découlerait de cette double interprétation, que «les petits pas» d'Henry Kissinger n'ont pu résoudre.

En attendant, Israël occupe Gaza, la Cisjordanie, a annexé Jérusalem et le Golan syrien.

Le 18 mars 1978, le Liban, qui n'a participé ni à la guerre de 1967 ni à celle de 1973 contre Israël, est soudainement envahi par l'armée israélienne, sans aucune raison valable.

Le Conseil de Sécurité adopte, le 19 mars, la résolution 425 qui «demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai, ses forces de tout le territoire libanais».

En juin 1982 Israël envahit de nouveau le Liban, sous prétexte qu'un Palestinien a attaqué son ambassadeur à Londres le blessant grièvement.

L'armée israélienne parvenait, cette fois, jusqu'à Beyrouth, qu'elle bombarde et assiège durant plus de soixante jours, la privant d'eau et d'électricité, cau-

sant 6775 morts et plus de 30.000 blessés («les crises du Liban» Institut Français de polémologie P. 88).

Le Liban vit, aujourd'hui et depuis 1976, sous la domination syrienne à l'exception du Sud, occupé par Israël depuis 1978.

M. James Baker, pas plus que M. Kissinger, ne semble se préoccuper du sort du Liban. Pour la troisième fois il visite Israël, la Jordanie, la Syrie et l'Egypte, mais évite de se rendre au Liban qu'il considère, sans doute, comme étant, déjà grâce aux accord de Taéf, une province syrienne.

On pourrait penser, que Washington voudrait offrir le Liban-Sud à Israël pour lui permettre d'irriguer le Neguev grâce aux eaux du fleuve Litani, qui est libanais, et, pour pouvoir accueillir et loger les centaines de milliers de juifs soviétiques.

On pourrait croire, aussi, qu'en guise de récompense pour sa participation à la guerre du Golfe, Washington autoriserait la Syrie

a réaliser son vieux rêve «d'unité syrienne», qui remonte au mandat français.

Si les Etats-Unis, si la France, si le Conseil de Sécurité, voulaient réellement sauvegarder l'intégrité, l'indépendance, la souveraineté du Liban dans ses frontières internationalement reconnues, ils se doivent de faire application du chapitre VII de la charte de l'ONU, comme ils l'ont fait pour sauver le Koweït, afin de contraindre Israël, à se retirer du Liban-Sud, ce qui entraînerait le retrait de l'armée syrienne du reste du Liban.

La libération du Liban ne doit pas dépendre du règlement des conflits palestino-israélien et arabo-israélien. Le Liban n'est concerné que par la résolution 425 et par la convention d'armistice libano-israélienne de mars 1949, qui est toujours en vigueur.

A moins qu'il ne soit écrit, que le Liban doit être sacrifié sur l'autel du «nouvel ordre mondial» pour le triomphe de l'expansionnisme de ses deux voisins...».